



Dispositifs d'accompagnement régionaux

LE RÉSEAU NORMANDIE CONNECTÉE

Soucieuse de développer les usages et l'accessibilité au numérique, la Région structure une offre de services de proximité à travers le réseau Normandie Connectée. Regroupant des espaces publics numériques (EPN) et des tiers-lieux, il a pour objectif de donner à chaque citoyen une culture et des compétences numériques lui permettant de maîtriser et d'utiliser ces outils au quotidien.

Pour répondre aux attentes et aux besoins des territoires et de leurs habitants, la Région soutient la création et le développement de nouveaux tiers-lieux et espaces publics numériques (EPN) partout en Normandie.

Vous avez un projet ? La Région vous accompagne.

Phase 1

**Peaufiner
son projet
et vérifier sa
faisabilité**

Soutien à l'émergence et au développement d'espaces publics numériques et de tiers-lieux labellisés

Ce dispositif permet de financer une étude pour préciser le projet, déterminer les besoins du territoire, les modalités de fonctionnement du futur lieu et pour répondre au cahier des charges du label Normandie Connectée.

A noter : les prestations externes d'études, d'assistance et de conseil peuvent être confiées à des cabinets de consultants mais aussi à des tiers-lieux existants ayant développé une expertise dans ce domaine.

Aide à l'aménagement de tiers-lieux et d'EPN (Contrats de territoire)

Ce dispositif permet de financer des projets de construction, réhabilitation et aménagement de nouveaux tiers-lieux et EPN portés par des collectivités locales (villes, groupement de communes, etc.) inscrits aux contrats de territoire négociés entre la Région et les intercommunalités normandes.

Phase 2

**Aménager
et équiper
son lieu**

Aide à l'aménagement de tiers-lieux et d'EPN (fonds FEDER)

Il s'agit de financer via le FEDER (Fonds Européen de Développement Régional), les porteurs de projets de tiers-lieu et EPN en phase de création ou de développement de nouveaux services. Sont concernés les travaux d'aménagement légers, l'acquisition de mobiliers, l'achat de matériels et d'équipements numériques, etc.

Acquisition de matériels numériques

Ce dispositif vise à soutenir les EPN et tiers-lieux, labellisés ou en cours de labellisation, dans l'acquisition d'équipements informatiques et numériques (ordinateurs, réseau wifi, fablab, etc.) afin qu'ils puissent assurer à leurs usagers un accueil et un accompagnement humain, matériel et technique répondant au niveau de service du label du réseau Normandie Connectée.

Normandie Connectée innovante et durable

Ce dispositif vise à accompagner des initiatives et projets portés par des EPN ou des tiers-lieux labellisés menés dans une logique d'expérimentation. Il s'agit de développer dans le cadre du réseau Normandie Connectée, des services numériques innovants et durables pour :

- encourager et favoriser la médiation numérique auprès du plus grand nombre ;
- inciter à de nouvelles formes de travail et d'activité ;
- participer à l'attractivité et à l'animation des territoires.

Phase 3

Développer son activité et innover

Il s'agit de développer de nouveaux services numériques innovants et durables sur une ou plusieurs thématiques suivantes :

- la sobriété numérique ;
- les nouvelles formes de travail ;
- la culture numérique comme outil de démocratisation du numérique ;
- le numérique en santé et les droits en matière de e-santé ;
- la participation à la transformation numérique locale ;
- la lutte contre la cyber malveillance et la mise en œuvre d'actions en faveur de la cybersécurité.

POUR FAIRE LABELLISER VOTRE LIEU ET REJOINDRE LE RÉSEAU :

Remplissez le formulaire en ligne ou connectez-vous
via ce QR Code



Effet réseau : les avantages

- ▶ **Visibilité** : référencement sur le site, valorisation sur les réseaux sociaux;
- ▶ **Mutualisation** : groupe sur LinkedIn, partages d'expériences, prêts de matériel;
- ▶ **Animation** : organisation de webinaires d'information, ateliers de professionnalisation, conférences à destination des animateurs de lieux;
- ▶ **Financement** : accès aux dispositifs de soutien de la Région Normandie.

Obtenir le label Normandie Connectée

Pour intégrer le réseau Normandie Connectée, les candidats doivent respecter un cahier des charges garantissant un haut niveau de services et d'outils numériques. Ils doivent notamment répondre aux critères suivants :

▶ Tiers-lieux

- Être ouvert au public et proposer au moins un espace de travail partagé (coworking) ou des espaces adaptés à des usages flexibles : espaces de travail privatifs, espace de travail partagé, salle de réunion équipée pour : la visio-conférence, outils mutualisés (imprimantes, logiciels bureautique, téléphonie, etc);
- Offrir aux résidents une amplitude horaire d'accès significative et adaptée à leurs besoins.

▶ Espaces publics numériques (EPN)

- Mettre à disposition des ordinateurs et outils connectés à Internet ainsi que des équipements techniques et pédagogiques adaptés aux projets et actions des différents publics;
- Répondre de façon cohérente à un usage tant individuel que collectif, tant occasionnel que régulier;
- Mettre en place des dispositifs adaptés pour filtrer et tracer les connexions Internet, conformes aux dispositions légales en vigueur;
- Ouvrir au public au minimum 12 heures par semaine;
- Mettre en place des ateliers réguliers permettant au grand public de s'initier et de se perfectionner dans l'utilisation des outils et services numériques.



Pour en savoir plus et déposer votre candidature,
rendez-vous sur normandie-connectee.fr

Contact :

Direction de l'Aménagement Numérique
Service Transformations Numériques des Territoires
02 31 06 79 00 ou numerique@normandie.fr
www.normandie.fr